



HAL
open science

En librairie

- [.]revue Forestière Française, Rédaction

► **To cite this version:**

| - [.]revue Forestière Française, Rédaction. En librairie. 2017, pp.281-283. <10.4267/2042/65343>. <hal-03536230>

HAL Id: hal-03536230

<https://hal.science/hal-03536230v1>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

GOSSELIN (Marion), PAILLET (Yoan)

Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière : Nouvelle édition

Versailles : Quæ, 2017. — 160 p. (Guide pratique) (ISBN 978-2-7592-2670-2).

Prix : 29,50 euros

Pourquoi et comment intégrer l'écologie et la biodiversité dans la gestion forestière ? Comment savoir ce qu'il faut préserver ? Comment concilier production et protection ?

Sept ans après la première édition de ce guide pratique (dont Yves Bastien dans la *Revue forestière française* signalait la parution dans le numéro 6-2010, page 698), les forêts de France métropolitaine font face à des évolutions rapides du climat et des pratiques sylvicoles, en particulier la récolte d'arbres entiers associée au développement de la filière bois énergie. Parallèlement, des connaissances scientifiques nouvelles en lien avec ces évolutions permettent de nourrir la réflexion et d'actualiser les actions proposées pour maintenir la biodiversité et garantir les capacités d'adaptation de la forêt.

L'ouvrage s'est également étoffé d'éléments sur l'évaluation économique de la biodiversité et des pratiques associées, ainsi que d'informations concernant les aides financières ou fiscales en matière de gestion forestière.

Les recommandations de Marion Gosselin et de Yoan Paillet (tous deux chercheurs au centre Irstea de Nogent-sur-Vernisson) s'articulent en deux ensembles cohérents d'actions individuelles à l'échelle de la propriété (fiches 1 à 16) et d'actions collectives à l'échelle de territoires plus vastes (fiches 17 à 20). En début d'ouvrage, des clés de cheminement aideront le lecteur à se repérer par rapport à l'objectif de gestion poursuivi ou au type d'intervention sylvicole envisagé.

Cet ouvrage s'adresse aux professionnels de la forêt et des espaces naturels, mais également aux propriétaires forestiers publics et privés qui y trouveront des éclairages utiles sur la manière de mieux prendre en compte l'écologie dans la gestion de leur forêt.

(D'après le prière d'insérer.)

Adresse de l'éditeur : Éditions Quæ – RD 10 – F-78026 VERSAILLES CEDEX.

Site internet : www.quae.com

LÉVÊQUE (Christian)

La biodiversité : Avec ou sans l'homme ? Réflexions d'un écologue sur la protection de la nature en France

Versailles : Quæ, 2017. — 128 pages (ISBN : 978-2-7592-2687-0)

Prix : 20 euros

Notre pays a connu une histoire climatique contrastée, où se sont alternées extinctions d'espèces et périodes de reconstruction depuis des milliers d'années. Aujourd'hui, ce qu'en France nous appelons nature est le produit conjoint des activités humaines et des processus écologiques spontanés. La sylviculture, l'agriculture, les aménagements des cours d'eau et des zones humides, les introductions d'espèces ont créé des milieux artificialisés, gérés pour des usages variés. L'homme n'a pas détruit la diversité biologique en métropole, mais il l'a transformée, et souvent enrichie. À partir de cette affirmation, Christian Lévêque pose dans cet essai au style alerte la question du pilotage des dynamiques de cette nature, soumise à de nouvelles pratiques agricoles, aux objectifs de récolte du programme national de la forêt et du bois, à l'urbanisation, au réchauffement climatique. Quels compromis sont possibles pour contrôler les

facteurs qui nuisent à nos activités et à notre cadre de vie (ravageurs de cultures, vecteurs de maladies...), tout en préservant un patrimoine d'espèces et de paysages auquel nous sommes attachés ?

Dans ce contexte, qu'entend-on par « érosion de la biodiversité » ? Quand on modifie un système écologique, certes on perd des espèces, mais on en favorise d'autres. Pour construire une gestion future de la biodiversité compréhensible par tous, il faut se garder du « prêt-à-penser » catastrophiste et tenir compte aussi des réussites dans nos relations avec la nature.

L'ouvrage est organisé en dix parties : *Évaluer la diversité biologique, un véritable casse-tête. — L'histoire sans cesse renouvelée de la diversité biologique. — La diversité biologique métropolitaine est une coproduction homme-nature. — Réflexions d'un écologue. — Qu'en est-il de l'érosion de la diversité biologique en métropole ? — Les limites floues de la naturalité. — Les relations homme-nature : un débat qui fait encore recette. — La diversité biologique : un patrimoine à préserver ? — Peut-on piloter les trajectoires de la nature ? — Essays de résumer.*

Il m'a semblé que, quoique plus vigoureux dans sa critique d'une vision idyllique du passé et de certaines utopies contemporaines qui en découlent, cet essai était de la même veine de pensée que la conférence scientifique de Patrick Blandin : *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité* publiée également chez Quæ et dont nous rendions compte dans notre n° 4-2009, p. 432.

L'auteur, Christian Lévêque, est directeur de recherches émérite de l'IRD, président honoraire de l'Académie d'agriculture de France et membre de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Christophe VOREUX,
d'après le prière d'insérer.

Adresse de l'éditeur : Éditions Quæ – RD 10 – F-78026 VERSAILLES CEDEX.

Site internet : www.quae.com

ALEXANDRE (Sylvie), France. Conseil général de l'environnement et du développement durable

Rapport de mission de la déléguée interministérielle à la forêt et au bois

Paris : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : Ministère du Logement et de l'Habitat durable, mars 2017. — 114 p. (Rapport n° 011010-01).

Sommaire du rapport

Résumé

Synthèse des recommandations

Introduction

Un constat partagé

Une volonté politique nouvelle

I. Adaptation des forêts au changement climatique et gestion durable.
Place des forêts dans les engagements 2030 et post-2030

- 1.1. Adaptation et atténuation : deux impératifs étroitement liés
- 1.2. Le secteur des terres : une comptabilité complexe et controversée
- 1.3. La négociation climat 2030 et la forêt

II. Création de chaînes de valeur compétitives

- 2.1. Amont : mobiliser et gérer plus durablement la ressource privée
- 2.2. Aval : renforcer la chaîne de valeur, fonder le développement sur l'innovation

III. Développement de la filière bois construction

- 3.1. Bilan des incitations et freins
- 3.2. L'avenir : Alliance bois, étude prospective, atouts, faiblesses

IV. Recyclage et déchets issus de produits en bois, économie circulaire

4.1. Le Plan déchets bois du contrat de filière

4.2. Les cendres de biomasse: sécuriser l'épandage

4.3. Vers un cadre européen des ressources en matériaux renouvelables ou biosourcés

Conclusion

Lettre de mission du 20 mai 2015

Résumé

Le rapport s'articule en quatre parties comme la lettre de mission. La première partie « Place des forêts dans les engagements climat » s'attache à montrer que les leviers carbone sont importants pour l'atténuation, mais sont sensibles au changement climatique, et nécessitent l'adaptation. Il faut donc trouver une gestion de la forêt et des produits qui concilie ces deux enjeux. Elle explique l'historique des négociations climat et incite à la prudence au regard des incertitudes qui pèsent sur les modes de comptabilisation des émissions/absorptions du secteur des terres. Elle distingue deux approches (de court terme et de long terme) et prend parti pour la seconde, mieux à même de prendre en compte les deux enjeux d'atténuation et d'adaptation, enfin elle fait des recommandations pour aborder la fin de la négociation européenne sur le secteur des terres, en cohérence avec l'accord de Paris et avec la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

La deuxième partie « Création de chaînes de valeur compétitives » s'attache à identifier les freins, qui résultent d'une combinaison de facteurs diffus, notamment institutionnels ; elle préconise à l'amont de mobiliser et gérer plus durablement la ressource privée, de soutenir l'investissement forestier, de cibler les acteurs susceptibles de massifier la gestion, d'intégrer plus fortement la politique forestière et les politiques environnementales, pour parvenir en forêt privée à 1 hectare sur 2 géré durablement en 2030. À l'aval, sont identifiés deux freins : faible structuration et sous-investissement des scieries qui restent des PME. Il est préconisé, pour susciter des investissements, de poursuivre la création du lien et de la visibilité entre acteurs amont et aval du sciage, avec pour modèle et fer de lance la gouvernance multi-acteur du plan sur les bâtiments de grande hauteur soutenu par le PIA 2, et de fonder le développement de la filière sur l'innovation, en faisant référence au plan recherche innovation 2025 et au programme des investissements d'avenir (PIA) 2 et 3.

La troisième partie « Développement du bois construction » décrit l'approche choisie selon deux axes : d'une part l'appropriation par les entreprises et les interprofessions du bois des objectifs de politique publique, d'autre part l'insertion, dans les politiques du bâtiment et de la qualité de la construction, des particularités encore mal connues de la construction bois. Elle détaille les incitations et freins et les réponses de l'État : plans bois I, II et III, performance environnementale du bâtiment neuf inscrite dans la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, soutien du PIA 2 au plan sur les bâtiments de grande hauteur. Le bois construction a de formidables atouts, mais sont aussi identifiés 3 défis : faible visibilité pour les clients finaux et maîtres d'ouvrage, manque d'organisation collective et de réflexion stratégique, cadre de politique publique encore fragmentaire au plan national, inexistant au plan européen. Le rapport indique les actions engagées (l'alliance bois construction rénovation, l'étude prospective 2030) et propose de nouvelles actions pour les déployer et prolonger.

La quatrième partie « Recyclage, économie circulaire » décrit les travaux menés par les acteurs sur la valorisation supplémentaire vers le matériau et l'énergie d'environ 1,3 Mt de déchets bois, et l'épandage agricole et forestier des cendres issues de combustion de biomasse, pour assurer le retour au sol de la fertilité minérale. Enfin, en prolongement des réflexions sur l'articulation des usages matériau et énergie, cette partie invite à la recherche d'un cadre de marché européen pour les matériaux renouvelables ou biosourcés, qui permettrait de familiariser les investisseurs avec les produits de la bioéconomie et de favoriser son essor, en particulier dans la construction.

Le rapport est consultable sur le site de la Documentation française :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/174000237/index.shtml>